

LEADER 2023-2027
GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne
FICHE PROJET

Lutte contre frelon asiatique sur TAM : protection, détection, sensibilisation

Réf. appel à projet	3.1 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »
Réf. objectifs	<u>Stratégique</u> : Faire mieux connaître la biodiversité, (...) pour mieux les valoriser et concilier les usages. <u>Opérationnel</u> : Valoriser la biodiversité (...);

Date rédaction doc	05/03/24	Planning prévisionnel projet	01/01/2025 au 31/12/2026
--------------------	----------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Groupement de Défense Sanitaire des Savoie (privé)		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarentaise	<input checked="" type="checkbox"/> Arlysère	<input checked="" type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input checked="" type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte
 Le frelon asiatique a été introduit en France par accident vers 2004 et s'est ensuite diffusé rapidement dans le reste de l'Europe, où il est désormais une espèce invasive. C'est un charognard opportuniste (11kg d'insectes pour nourrir une colonie environ) dont les nids peuvent contenir jusqu'à plusieurs milliers d'individus. L'abeille domestique représente un peu moins de 40% du régime alimentaire du frelon asiatique.
 L'arrivée du frelon asiatique n'a donc pas été sans conséquences sur nos pollinisateurs. L'impact se fait par ailleurs ressentir sur des filières qui jouent un rôle important dans l'économie locale : l'apiculture et l'arboriculture (la Savoie est 2^{ème} pour l'apiculture sur la région).
 Un autre impact indirect du frelon sur les ruchers est qu'il entraîne **un stress** pouvant provoquer **l'effondrement de l'ensemble de la colonie**, bien que seulement 30% ait été réellement attaquée.



Le territoire du GAL TAM reste encore moins impacté contrairement à d'autres zones de la Savoie beaucoup plus touchées (ex : Grand Chambéry) par le frelon asiatique. Cependant le réchauffement climatique contribue à l'expansion du frelon et certaines zones, notamment en Maurienne, auront des nids en altitude plus élevée et en plus grand nombre. Ce projet a un but **préventif**, c'est-à-dire de préparer les apiculteurs à des méthodes de protection de leurs ruchers de l'arrivée du frelon, et arriver

à détecter les nids le plus précocement possible. Il s'agira aussi de renforcer les contacts entre apiculteurs et structures apicoles locales sur la lutte du frelon. Les collectivités seront également mieux préparées avec la communication qui sera établie par le GDS.

Objectifs du projet

Le GDS, ayant la désignation pour gérer les actions de lutte contre le frelon asiatique (Organisme à Vocation Sanitaire), souhaite en complémentarité de la destruction des nids et le piégeage de printemps déjà en place sur le département, **apporter des mesures de soutien et de protection aux apiculteurs locaux sur leur ruchers afin de :**

- Réduire la pression du frelon et le stress des abeilles pouvant provoquer l'effondrement total de la colonie.
- Détecter des nids à proximité des ruchers : étape clé de réduction des colonies de frelons à proximité des ruches.
- Renforcer la campagne de lutte actuelle ...

Le signalement des nids sur le territoire participe activement à la campagne de lutte et renforce la destruction des nids et le ciblage du piégeage de printemps des fondatrices du frelon asiatique sur le territoire. Tout citoyen est un acteur clé dans la déclaration des nids, et leur sensibilisation aux impacts du frelon asiatique sur les écosystèmes et l'importance de signaler les nids, permettraient de renforcer la campagne de lutte actuelle.

Actions prévues

Trois champs d'actions sont prévus dans l'élaboration du projet. Ces champs s'inscrivent en complémentarité du piégeage de printemps et la destruction des nids, déjà mis en place sur le département.

1) Protection des ruchers

- ⇒ Objectif de réduire le stress sur les ruches provoqué par le frelon asiatique. Cette action mise en place à l'échelle du GAL, permettra d'expérimenter et de l'appliquer à une échelle plus grande (départementale) si celle-ci est fonctionnelle. Cette stratégie a l'objectif de permettre aux apiculteurs de s'approprier des solutions à long-terme et de pas les rendre dépendants d'aides financières pour l'achat de matériel.
- Il s'agit de **responsabiliser les apiculteurs et de les former** sur différentes techniques de protection des ruchers. Ces dernières incluent la formation à l'élaboration de muselières et de harpes électriques comme proposé par Etienne Calais (spécialiste frelon asiatique).



2) Détection des nids autour des ruchers

- ⇒ **La combinaison des moyens de détection traditionnels** (triangulation, « méthode des abreuvoirs ») ainsi que **modernes** (télémétrie) permet la localisation des nids à proximité des ruchers. Cette action a pour objectif premier de réduire la pression du frelon à proximité des ruches des apiculteurs professionnels et amateurs.
- **Investissement de radio-télémétrie** permettant la localisation des nids de frelons asiatiques grâce au suivi des ouvrières par les ondes radios (ex : utilisation en Suisse).

- **Sensibilisation et formation** des apiculteurs aux méthodes de **détection traditionnelles** telles que la triangulation ou « méthodes des abreuvoirs »

3) Sensibilisation du grand public sur le signalement des nids, la biodiversité et importance des ruchers

⇒ La région AURA a eu la spécificité de mettre en place une plateforme régionale de signalement (fonds mobilisés par la région). Cette dernière est un outil essentiel sur la gestion du frelon asiatique. Elle recense le signalement des nids par tout citoyen, pour ensuite rediriger des désinsectiseurs professionnels sur le lieu du signalement. Les signalements effectués permettent également au GDS de mettre en place le piégeage de printemps sur des zones ou des nids ont été observés. Le GDS a pour objectif de renforcer la destruction des nids et de mieux cadrer le piégeage de printemps. Un meilleur signalement nécessitera d'être complété à la sensibilisation de l'opinion public sur l'importance des pollinisateurs et des ruchers sur les écosystèmes, ainsi que sur l'intérêt de la déclaration des nids



Type d'actions envisagées : conférences sur la biodiversité, diffusion de supports de communication (flyers, affiches...), expositions, ateliers découverte

Public cible

➤ Champs action 1 & 2 : Protection des ruchers et détection des nids

- Apiculteurs professionnels
- Apiculteurs amateurs

➤ Champs action 3 : Communication grand public sur l'impact du frelon asiatique sur le signalement des nids, le secteur apicole et les écosystèmes

- Elu(s) communaux, administrés des collectivités, agents communaux
- Adeptes de sports de nature (fédérations, associations)
- Organismes publics avec agents de terrains (ONF, ...)

Résultats attendus

Répond à l'AAP qui rend éligible les opérations permettant de : « **Valoriser la biodiversité** et prévenir les conflits d'usages dans les milieux naturels ».

Les **champs d'actions 1 & 2** envisagés ont pour résultats d'une part de réduire la pression du frelon sur les pollinisateurs, et donc la mortalité des pollinisateurs locaux.

Le **champ d'action 3** permettra de renforcer l'opinion public sur la question de la biodiversité, l'importance des ruchers, et le signalement.

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

Le projet proposé par le GDS des Savoie a pour but de soutenir et protéger les pollinisateurs et la biodiversité contre la présence d'une espèce invasive, le frelon asiatique. Les abeilles domestiques et sauvages contribuent à la pollinisation de 80 % des espèces de plantes à fleurs (INRAE).

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

La protection des ruchers n'a pas encore été développée sur le département Savoyard (et Haut Savoyard), avec une efficacité qui a été cependant prouvée scientifiquement (Institut de l'Abeille, ITSAP 2022). D'autre part, des dispositifs de détection télémétriques n'ont pas encore été investis en Savoie,

ces derniers permettent de renforcer les techniques traditionnelles de détection, qui restent chronophages pour les apiculteurs (mais efficaces).

Concertation, approche partenariale

L'objectif premier de ce projet est de mettre en place **une lutte collective** qui doit intégrer une diversité des acteurs dans la stratégie de lutte. Les collectivités territoriales seront un partenaire majeur pour la mise en place de la communication inscrite dans le projet. Il nécessitera de collaborer avec les communes, les EPCI pour sensibiliser le public, avec la mise en place d'ateliers de découverte, la distribution des flyers au sein des mairies, des expositions. Le projet a également l'objectif de viser les sports de nature : des échanges avec la Commission et Plans départementaux des espaces, sites et itinéraires, qui sont acteurs de la sphère sportive, environnementale, touristique ou encore institutionnelle (en relation avec des fédérations et des associations) devront être établis.

Enfin, le GDS travaille de longue date en relation et partenariat avec les structures apicoles (GDSA, ruchers écoles, syndicat). Ces derniers seront des acteurs piliers pour organiser la formation des apiculteurs sur la protection des ruchers et la détection des nids.

Innovation

L'ensemble des actions de lutte jusqu'à ce jour étaient concentrées sur la destruction des nids et le piégeage de printemps. La protection des ruchers reste encore peu appliquée sur le terrain et les apiculteurs (notamment amateurs) nécessitent d'être plus sensibilisés.

Ces actions, couplées à des moyens technologiques modernes (télémétrie) de détection renforce l'aspect novateur du projet et de la lutte contre le frelon.

Suivi-évaluation envisagés

Les actions mises en place auprès des apiculteurs seront évaluées par des indicateurs chiffrés et qualitatifs. Les indicateurs seront relevés auprès des apiculteurs volontaires, auprès des ruchers écoles à la fin de l'année. Il s'agira de mettre également en place des enquêtes de satisfaction pour jauger le degré d'intérêt des formations. La sensibilisation du public au signalement reposera sur les résultats collectés de la plateforme (quelle augmentation du nombre de signalements par rapport à 2023 ?), ainsi que sur la future cartographie des nids et le nombre de destructions.

Effet levier de la subvention

L'aide LEADER est indispensable pour financer un nouveau volet de la lutte contre le frelon asiatique. Le GDS reçoit actuellement des subventions d'autres financeurs pour le piégeage de printemps et la destruction des nids mais pas pour le volet "protection des ruchers".

Ce financement est crucial pour mener à bien cette nouvelle opération, expérimentale sur le territoire TAM, qui pourrait à terme bénéficier à tout le territoire savoyard.

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 41 494,88 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 41 494,88 €

Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Cofinancement	Autofinancement	TOTAL
72 %	18 %	10 %	100 %
29 876,32 €	7 469,08 €	4 149,48 €	41 494,88 €

Version avant audition en comité de programmation